

ANIMATEUR DE VIE ASSOCIATIVE

Public visé :

Toute personne souhaitant s'investir dans la vie associative du club.

Descriptif :

Module de formation de 80 heures (7 jours de présentiel et 31 heures de formation à distance).

Pré requis :

- Être licencié Fédération Française de Handball
- Avoir 16 ans

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les pratiquants.

OI-1 Il accompagne les pratiquants

Il prend en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball
 Il accueille et entretient une vie de groupe
 Il gère et accomplit les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition

OI-2 : Il assure l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

Il instaure et veille au maintien d'une ambiance saine et sereine
 Il garantit une pratique en sécurité
 Il promeut l'éthique, les valeurs de la république et les vertus du handball
 Il prévient, repère et signale les comportements déviants

OI-3 : Il participe à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Il participe avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure
 Il contribue à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale
 Il participe à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.
 Il mobilise des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure
 Il mobilise les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

OI-4 Il valorise et promeut les activités de la structure

Il utilise les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique
 Il mobilise les services des instances fédérales au service de ses projets
 Il communique sur les projets auquel il participe

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 400 euros pour les bénévoles
960 euros pour les salariés

ANIMATEUR DE VIE ASSOCIATIVE

Contenus de formation :

- Situer son rôle et sa mission au sein de sa structure
- Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après
- Valoriser les différents rôles des acteurs du jeu, valoriser la réussite et relativiser les erreurs pour alimenter les motivations
- Faire respecter les règles du bien vivre ensemble (charte, règlement intérieur etc.)
- Promouvoir en toute circonstance les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République
- Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet
- Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation et jeux de rôle

Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1 au choix	Dimanche 1er septembre 2019	Pertuis
	Samedi 14 septembre 2019	Alpes Maritimes (A définir)
	Dimanche 3 novembre 2019	St Maximin
	Dimanche 12 janvier 2020	En proximité
Jour 2 au choix	Dimanche 8 décembre 2019	Plan de Cuques
	Dimanche 26 janvier 2020	En proximité
Jour 3 au choix	Samedi 31 août 2019	Pertuis
	Samedi 2 novembre 2019	St Maximin
	Samedi 7 décembre 2019	Plan de Cuques
Jour 4	Dimanche 2 février 2020	En proximité
Jour 5	Dimanche 8 mars 2020	En proximité
Jour 6	Dimanche 5 avril 2020	En proximité
Jour 7	Dimanche 31 mai 2020	En proximité

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (80 h de formation dont 31 h de foad) obtiendra les blocs de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » et « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre IV Educateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)